

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE
EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2025

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE
EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Subventions	15
Annexe B - Apports sous formes de biens et de services	15
Annexe C - Activités de financement	15



GILLES LAFLEUR

CPA Inc.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL, qui comprennent le bilan au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autre personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.



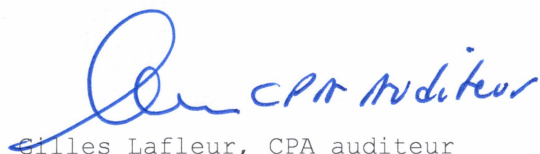
GILLES LAFLEUR
CPA Inc.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombres d'organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement et de dons à l'égard desquels il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que nous jugeons nécessaires aux fins de l'examen de leur intégralité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits d'activités de financement et de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 mars 2025 et 2024 et de l'actif net aux 31 mars 2025 et 2024 et aux 1er avril 2024 et 2023. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de la conclusion avec réserve*, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Gilles Lafleur, CPA auditeur

Saint-Jérôme

12 août 2025

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	427 173 \$	382 754 \$
Apports sous forme de biens et de services (annexe B)	134 084	137 525
Activités de financement (annexe C)	106 935	353 029
Dons	17 724	12 678
Autres produits	9 812	11 316
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	<u>1 848</u>	<u>3 460</u>
	<u>697 576</u>	<u>900 762</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	448 789	472 176
Services professionnels	16 033	26 919
Fournitures	2 146	13 925
Formation	4 865	3 112
Activités	3 874	5 457
Assurances	7 304	1 145
Électricité	1 032	-
Entretien et réparations	272	1 016
Fournitures de bureau et frais informatiques	7 091	14 697
Intérêt et frais bancaires	324	2 312
Frais de déplacement	589	1 024
Honoraires professionnels	9 299	7 696
Location de véhicule	6 000	3 500
Loyer	15 513	16 627
Publicité	13 265	28 349
Taxes, licences et permis	3 291	2 850
Télécommunications	4 433	4 036
Intérêt sur la dette à long terme	11 605	-
Amortissement - Immobilisations corporelles	<u>4 419</u>	<u>3 851</u>
	<u>560 144</u>	<u>608 692</u>
CHARGES RELIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Achats et fournitures	3 582	50 500
Location de salles et d'équipement	-	35 527
Publicité	-	<u>1 959</u>
	<u>3 582</u>	<u>87 986</u>
	<u>563 726</u>	<u>696 678</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>133 850 \$</u>	<u>204 084 \$</u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>Non Affecté</u>	<u>Investis en immobi- lisations</u>	<u>Affecté (note 4)</u>	<u>Total 2 0 2 5</u>	<u>Total 2 0 2 4</u>
SOLDE AU DÉBUT	83 \$	5 483 \$	388 000 \$	393 566 \$	189 482 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	133 850	-	-	133 850	204 084
VIREMENTS INTERFONDS (note 4)	(<u>10 616</u>)	<u>310 616</u>	(<u>300 000</u>)	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>123 317 \$</u>	<u>316 099 \$</u>	<u>88 000 \$</u>	<u>527 416 \$</u>	<u>393 566 \$</u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
BILAN
31 MARS

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	351 020 \$	478 910 \$
Débiteurs (note 5)	58 015	52 960
Sommes à recevoir de l'État	<u>13 205</u>	<u>3 715</u>
	422 240	535 585
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	<u>532 875</u>	<u>15 199</u>
	<u>955 115 \$</u>	<u>550 784 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	111 686 \$	79 023 \$
Apports reportés (note 9)	99 237	68 479
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	<u>196 908</u>	<u>-</u>
	407 831	147 502
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	<u>19 868</u>	<u>9 716</u>
	<u>427 699</u>	<u>157 218</u>
ACTIF NET		
Non affecté	123 317	83
Investi en immobilisations	316 099	5 483
Affecté (note 3)	<u>88 000</u>	<u>388 000</u>
	527 416	393 566
	<u>955 115 \$</u>	<u>550 784 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Louise Dolin administrateur

Gaston Chelleneux administrateur

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	133 850 \$	204 084 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 419	3 851
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(<u>1 848</u>)	(<u>3 460</u>)
	136 421	204 475
Variation nette d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	<u>48 876</u>	(<u>14 306</u>)
	<u>185 297</u>	<u>190 169</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	200 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(3 092)	(40 000)
Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>12 000</u>	<u>5 000</u>
	<u>208 908</u>	(<u>35 000</u>)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	645	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(<u>522 740</u>)	(<u>6 084</u>)
	(<u>522 095</u>)	(<u>6 084</u>)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(127 890)	149 085
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>478 910</u>	<u>329 825</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>351 020 \$</u></u>	<u><u>478 910 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME :

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Cet organisme est également constitué comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il a pour mission d'accompagner et de soutenir les enfants de 0 à 18 ans en situation de vulnérabilité sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES :

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations et la dépréciation des actifs. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

b) Comptabilisation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produit selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

c) Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits provenant d'activités de financement sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties, lorsque les activités sous-jacentes ont eu lieu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES : (suite)

d) Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont comptabilisés que si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et s'il s'agit de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement contre paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit. Dans ces cas, la mesure d'évaluation des dons reçus est la juste valeur.

L'organisme est hébergé et dispose d'un autre local gratuitement par le Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord et de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Elle a également reçu, à titre bénévole, des services d'une agente de relations humaines du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - St-Jérôme. La charge de loyer ainsi que les charges salariales, calculée selon la juste valeur sur le marché, sont présentée dans les charges et un apport équivalent est présenté dans les produits de l'exercice.

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre de bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

e) Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux et durées indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et durée</u>
Bâtiment	Amortissement dégressif	4 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	50 %
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %

g) Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES : (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

L'organisme comptabilise les coûts de transactions afférents aux instruments financiers évalués ultérieurement à leur juste valeur aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. La valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

h) Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3- PROMESSES DE DONNS :

Dans le cadre d'une campagne de financement pour l'acquisition et les rénovations majeures d'un bâtiment, l'organisme a obtenu des promesses de dons totalisant 115 000 \$. Conformément à la politique de l'organisme en cette matière présentée à la note 2, seul un montant de 12 000 \$ a été comptabilisé dans les apports affectés aux immobilisations corporelles.

4- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE ET VIREMENTS INTERNES :

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration a pris la décision de transférer un montant de 300 000 \$ du fonds non affecté au fonds affecté. Un montant de 200 000 \$ a été affecté afin de procéder à l'achat d'un bâtiment, un montant de 100 000 \$ a été affecté au déménagement et aux rénovations et un montant de 88 000 \$ en fonds de prévoyance.

Au cours de l'exercice, un montant de 300 000 \$ a été transféré de l'actif net affecté vers l'actif net investis en immobilisation pour l'acquisition et les rénovations du bâtiment.

Le solde du fonds affecté au 31 mars 2025 est de 88 000 \$ (2024-2026).

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE ET VIREMENTS INTERNES : (suite)

Au cours de l'exercice, l'organisme a transféré 10 616 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations.

5- DÉBITEURS :

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
Subventions à recevoir	36 310 \$	38 778 \$
Autres	<u>21 705</u>	<u>14 182</u>
	<u>58 015 \$</u>	<u>52 960 \$</u>

6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

	2 0 2 5		2 0 2 4	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	96 722 \$	- \$	96 722 \$	- \$
Bâtiment	421 933	-	421 933	-
Améliorations locatives	2 408	2 408	-	-
Équipement informatique	19 095	16 582	2 513	5 671
Mobilier et équipement de bureau	<u>33 506</u>	<u>21 799</u>	<u>11 707</u>	<u>9 528</u>
	573 664 \$	40 789 \$	532 875 \$	15 199 \$

Le bâtiment n'est pas amorti, car il est en cours de rénovations majeures.

7- EMPRUNT BANCAIRE :

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 14 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5 %.

8- CRÉDITEURS :

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
Fournisseurs	815 \$	13 805 \$
Salaires et vacances	22 534	22 790
Retenues à la source	13 517	13 169
Projets fiduciaires	-	22 169
Autres courus	<u>74 820</u>	<u>7 090</u>
	<u>111 686 \$</u>	<u>79 023 \$</u>

9- APPORTS REPORTÉS :

Les apports reportés représentent des subventions qui sont destinées à couvrir les charges des projets pour l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Solde début</u>	<u>Augmen- tation</u>	<u>Dimi - nution</u>	<u>Total 2 0 2 5</u>	<u>Total 2 0 2 4</u>
Commission scolaire Sir-Wilfrid -Laurier - Mission globale	3 750 \$	-	\$ (3 750)\$	-	3 750 \$
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Orthophonie communautaire	2 731	-	(2 731)	-	2 731
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Proches aidants	32 000	-	(16 000)	16 000	32 000
Fondation Dr Julien - projet Philanthropie	6 783	-	(6 783)	-	6 783
PREL* - Projet Orthophonie communautaire et Aide aux devoirs	23 215	36 000	(28 028)	31 187	23 215
Tournoi de golf	<u>-</u>	<u>52 050</u>	<u>-</u>	<u>52 050</u>	<u>-</u>
	<u>68 479 \$</u>	<u>88 050 \$</u>	<u>(57 292)\$</u>	<u>99 237 \$</u>	<u>68 479 \$</u>

* Les partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides

10- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de mobilier de bureau et d'équipement informatique de l'organisme, pour la portion reliée aux services directs aux enfants reçue de la Fondation du Dr Julien, de mobilier de bureau pour la Salle Desjardins, d'équipement sportif, d'équipement de musique ainsi que d'équipement informatique.

Au cours de l'exercice, l'organisme a lancé une campagne de financement visant à recueillir des sommes pour l'acquisition et les rénovations majeures d'un bâtiment.

L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. L'amortissement des apports reçus au cours de l'exercice pour l'acquisition et les rénovations majeures du bâtiment ne sont pas amortis puisque le bâtiment n'est pas utilisé par l'organisme au cours de l'exercice.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
Solde d'ouverture	9 716 \$	8 176 \$
Apports reçus au cours de l'exercice pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	12 000	5 000
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(<u>1 848</u>)	(<u>3 460</u>)
Solde de clôture	<u><u>19 868 \$</u></u>	<u><u>9 716 \$</u></u>

11- DETTE À LONG TERME :

Emprunt, remboursable par versements hebdomadaires de 387 \$ incluant les intérêts au taux de 8 %, garanti par un terrain et un bâtiment d'une valeur comptable nette de 518 655 \$, échéant en juillet 2025

Tranche échéant à moins d'un an

196 908 \$	-	\$
<u>196 908</u>	<u>-</u>	
<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>	

Les remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice sont de 196 908 \$.

**12- VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE
DU FONDS DE ROULEMENT :**

	<u>2 0 2 5</u>	<u>2 0 2 4</u>
Débiteurs	(5 055)\$	(36 872)\$
Sommes à recevoir de l'État	(9 490)	(2 411)
Créditeurs	32 663	25 625
Apports reportés	<u>30 758</u>	<u>(648)</u>
	<u>48 876 \$</u>	<u>(14 306)\$</u>

13- INSTRUMENTS FINANCIERS :

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposée au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et sa dette à long terme. L'organisme a modifié son exposition au risque de liquidité au cours de l'exercice dû à sa nouvelle dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt principalement en ce qui concerne sa dette à long terme. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

14- ENTENTE FONDATION DU DR JULIEN :

L'organisme a une entente avec la Fondation du Dr Julien et doit soumettre une reddition de compte. Celle-ci couvre l'exercice courant, soit du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Renseignements complémentaires - États des résultats

Revenus

Fonds du ministère de la famille via Fondation du Dr Julien	286 326 \$
Variation de l'apport reporté - Fonds du ministère de la Famille via Fondation du Dr Julien	0
Autres subventions	134 064
Variation apport reporté - Fonds de consolidation FDJ	6 783
Dons et collectes de fonds	124 659
Autres	11 660
Biens et services reçus à titre de don	<u>134 084</u>
TOTAL DES REVENUS	<u>697 576</u>

14- ENTENTE FONDATION DU DR JULIEN : (suite)

Dépenses - Services et soins directs aux enfants vulnérables (SDE)

**Salaires des équipes services directs aux enfants
incluant les avantages et charges sociales**

Responsables de l'accueil	39 580
Travailleurs sociaux	115 460
Éducateurs	72 686
Thérapeutes	16 033
Portion des salaires administratifs directement attribuable aux SDE	<u>32 548</u>
	<u>276 307</u>

Frais des activités - Services directs aux enfants

Fournitures médicales et pour les activités cliniques	2 146
Activités - transports, repas et sorties	3 398
Frais de déplacement des employés	589
Assurances professionnelles	1 188
Frais d'occupation complets pour l'espace dédié aux SDE	23 934
Frais de télécommunication et informatiques	7 091
Cotisations et formations SDE	<u>4 865</u>
	<u>43 211</u>

Biens et services reçus à titre de don

Salaires sous forme de prêts de services	112 571
Don loyer et automobile pour transport des enfants	<u>21 513</u>
	<u>134 084</u>

GRAND SOUS-TOTAL DES SERVICES DIRECT AUX ENFANTS 453 602

Dépenses - soutien et gestion

Salaires des équipes - soutien et gestion	75 944
Honoraires professionnels et contractuels	9 299
Taxes et permis, frais bancaire, publicité, activités de financement et amortissement	<u>24 881</u>

GRAND SOUS-TOTAL DES FRAIS DE SOUTIEN ET GESTION 110 124

GRAND TOTAL - DÉPENSES 563 726

EXCÉDENT DE L'ANNÉE COURANTE - TOUTE PROVENANCE 133 850

INSUFFISANCE DE L'ANNÉE COURANTE - FONDS DU MINISTÈRE DE
LA FAMILLE VIA FONDATION DU DR JULIEN (33 192) \$

SOLDE DE L'APPORT REPORTÉ - FONDS DU MINISTÈRE DE LA
FAMILLE VIA FONDATION DR JULIEN, PRÉSENTÉ AU BILAN
DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE 0

NOUVEAU SOLDE DE L'APPORT REPORTÉ - FONDS DU MINISTÈRE DE
LA FAMILLE VIA FONDATION DR JULIEN, PRÉSENTÉ AU BILAN DE
L'ANNÉE COURANTE 0 \$

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
AUTRES RENSEIGNEMENTS - ANNEXES A, B ET C
EXERCICE CLOS LE 31 MARS

2 0 2 5

2 0 2 4

ANNEXE A - SUBVENTIONS :

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides	49 749 \$	44 815 \$
Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord	16 000	22 000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	13 750	15 000
Emploi et Développement social Canada - Emploi d'été	-	-
Fondation du Dr Julien (note 14)	286 326	213 160
Fondation du Dr Julien - projet philanthropie	6 783	33 217
Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	16 537	27 205
Les partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides	28 028	3 919
Fiducie pratique parentale	-	13 438
MRC d'Argenteuil	<u>10 000</u>	<u>10 000</u>
	<u>427 173 \$</u>	<u>382 754 \$</u>

ANNEXE B - APPORTS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES :

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides	112 571 \$	117 398 \$
Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord	13 980	12 538
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	1 533	4 089
Matériel roulant - Volkswagen Lachute (2024; Ford Lachute)	<u>6 000</u>	<u>3 500</u>
	<u>134 084 \$</u>	<u>137 525 \$</u>

ANNEXE C - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :

Guignolée	20 948 \$	25 175 \$
Maison pause parents / Club petit déjeuner	-	2 771
Tournoi de golf	-	266 645
Tim Hortons - Biscuits Sourire	30 157	28 585
Société des établissements de jeux du Québec (SEJQ) - Bingo	51 714	29 853
Autres	<u>4 116</u>	<u>-</u>
	<u>106 935 \$</u>	<u>353 029 \$</u>